

DÉMARCHE DE VEILLE

Comment la mettre en oeuvre simplement ?

La réunion se tient le jeudi 23 juin 2016 de 16 h 00 à 18 h 30 à la Maison des entrepreneurs ardennais, 1 avenue Gustave Gailly, à Charleville-Mézières (08).

La démarche de veille

- Comment la mettre en place simplement ?
- Que faut-il surveiller ?
- Quels outils pour être efficace ?

Des bonnes pratiques aussi pour les PME

Intervenant :

Jacques Loigerot, chargé de veille au Cetim

PROGRAMME

Accueil des participants par *Sébastien Guenet*, délégué territorial Ardennes à l'UIMM Champagne-Ardenne, *Sophie Pécheux*, directrice d'Ardennes Expansion à la CCI des Ardennes et *Philippe Thoquenne*, délégué régional au Cetim

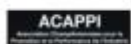
Bonnes pratiques et exemples de mise en oeuvre à chaque étape du processus de veille :

- Présentation de la démarche globale
- Définir et prioriser ses axes de veille
- Livrables attendus
- Attribuer les rôles et intégrer la veille dans les processus de l'entreprise
- Identifier les sources pertinentes
- Collecter efficacement les informations
- Mettre en oeuvre les outils gratuits de surveillance sur Internet
- Apporter de la valeur ajoutée aux informations collectées
- Diffuser et partager l'information en interne.

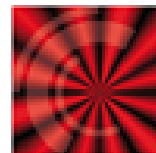
Illustration par des cas concrets et vécus en entreprise

Débat et réponses aux questions des participants

À l'issue de la réunion, un cocktail permettra de poursuivre les discussions.



Les
rendez-vous
de la Mécanique



Les
rendez-vous
de la Mécanique

LIEU ET DATE :

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Maison des entrepreneurs ardennais

22 JUIN 2016

organisé par le Cetim et la FIM

VOTRE CORRESPONDANT :

Philippe Thoquenne
Tél : 03 44 67 35 16
Mail : philippe.thoquenne@cetim.fr

INSCRIPTION

Tél : +33 (0)970 821 680
sqr@cetim.fr
ou Inscrivez-vous sur cetim.fr
rubrique Actualités - Agenda



Fédération
des Industries
Mécaniques

Ensemble pour les entreprises de la mécanique